



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 mai 2018
19 heures 00

GF/RS

N° 002281

Demande de subvention - Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET) - Réaménagement de la gare routière - Etude «parking du lycée».

Affiché le :

VOTES POUR : 26

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 3

Le mardi 15 mai 2018 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 09 mai 2018, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

ABSENTS : Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Isabelle MORARD-PONTET est nommée Secrétaire.

Par délibération n° 2146 du 23 mai 2017, le conseil a approuvé la 1ere phase des travaux. En 2018 ceux-ci concernent le réaménagement de la gare routière existante avec pour objectif de la rendre plus attractive mais également de sécuriser l'espace par une délimitation de la zone.

Il est rappelé au Conseil que les travaux de la phase 1 concernent également :

- Le déplacement du trottoir, la sécurisation le long des habitations, la mise en place d'un quai adapté aux PMR.
- Le retrait du trottoir central permettant aux bus d'entrer et se garer sans devoir faire de marche arrière.
- La mise en place d'une signalétique visible et adaptée.
- La réhabilitation des locaux existants.

La phase 2 portera sur l'aménagement du parking du lycée. Elle permettra la réorganisation et la gestion des transports scolaires et la sécurisation des flux piétonniers des collégiens et lycéens. Il est donc prévu d'aménager le parking du lycée pour accueillir les petits bus.

Les travaux prévus en 2019 porteront sur :

- La réfection et l'enrobage de la totalité de la surface du parking : environ 4000 m²,
- La pose d'un enrobé sur l'emplacement de l'ancien boulo-drome (création d'une rampe d'accès dans la phase « réaménagement de la gare routière ») : environ 1000 m²,
- Le marquage complet des 2 sites pour une efficacité des emplacements et afin de fluidifier les entrées et les sorties,
- De nouvelles signalétiques,
- L'aménagement pour le traitement des eaux pluviales,
- L'aménagement d'un quai de bus adapté aux PMR.

Etude 2018 :

Afin de réaliser ce projet la commune va lancer un concours afin de retenir 3 MOE qui travailleront sur une proposition d'aménagement du parking lycée. Le coût global de l'étude a été évalué à 49 450 €HT.

ETUDE 2018				
dépenses en investissement	montant HT	Financements	montant	%
Concours	12 000,00 €	Contrat de ruralité	4 945,00 €	10
Maîtrise d'œuvre	29 500,00 €	CRET – REGION PACA	19 780,00 €	40
Etude technique	7 950,00 €	Ville d'APT	24 725,00 €	50
TOTAL HT	49 450,00 €	TOTAL HT	49 450,00 €	
TOTAL TTC	59 340,00 €	TOTAL TTC	59 340,00 €	

**LE CONSEIL
À LA MAJORITÉ**

SOLLICITE une subvention au taux maximum auprès de la REGION PACA au titre du Contrat Régional d'Equilibre Territorial.

APPROUVE le plan de financement du projet « Réaménagement de la gare routière d'Apt - Phase 2 : étude relative à l'extension sur le parking du lycée ».

AUTORISE Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI